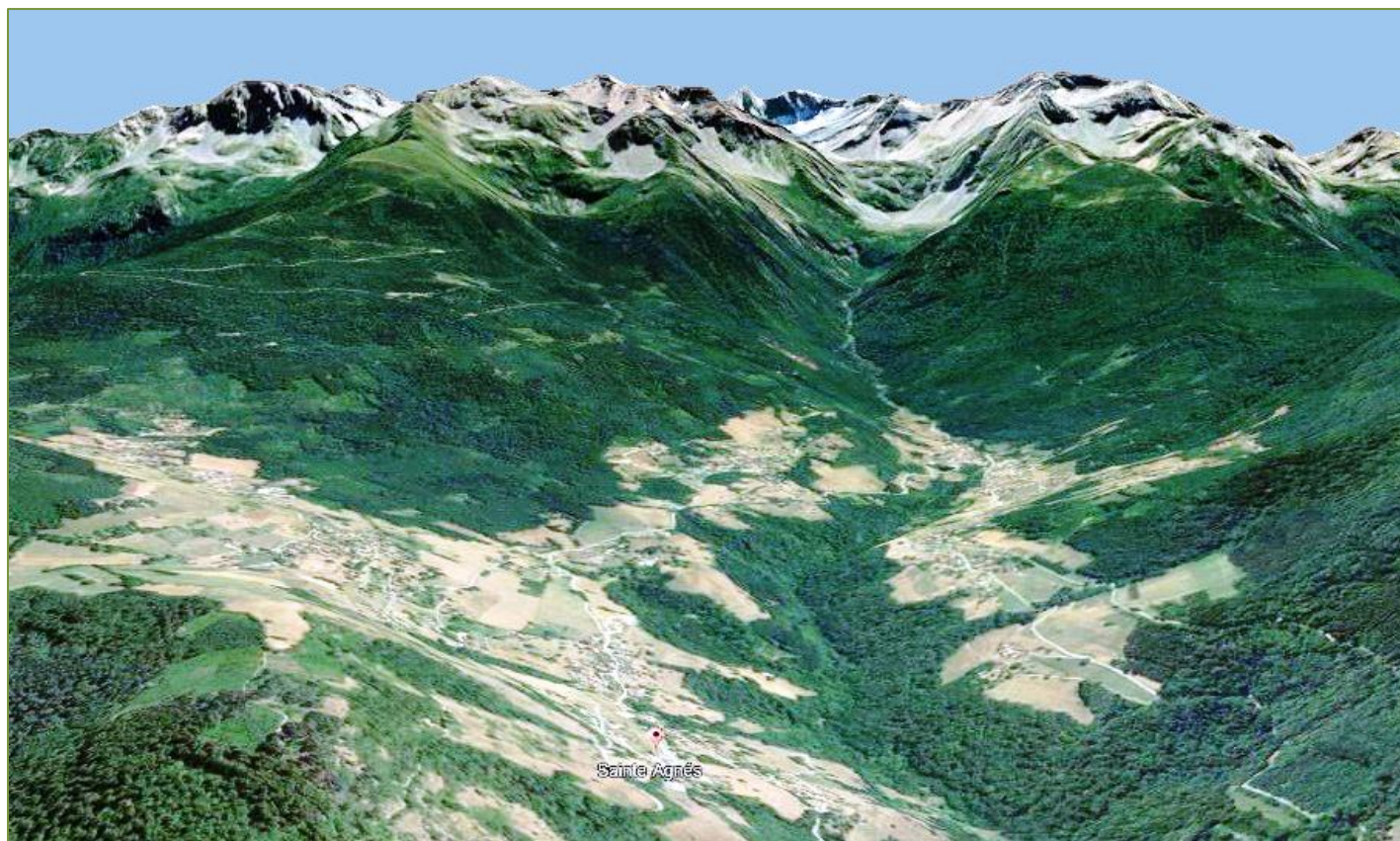




Capture Google Earth

En ce début d'année 2023, deux grands projets nous tiennent à cœur pour notre village... pour nos deux villages.

Le premier concerne le site du Grand Joly. Après plusieurs mois de réflexions, de rencontres et de consultations, et comme nous nous y étions engagés en début de mandat, nous avons décidé d'entamer une étude globale de grande ampleur et à long terme. Cette étude nous permettra de prendre les bonnes décisions pour l'aménagement et la rénovation du site du Grand Joly.

Le second projet dépasse les limites de Sainte Agnès. En effet, en collaboration avec les élus de Saint Mury, conformément à nos programmes électoraux respectifs de 2020 et aux annonces faites lors des cérémonies des vœux, nous avons décidé de poursuivre les réflexions concernant la création d'une Commune Nouvelle.

Réflexions pour une Commune Nouvelle

Les réflexions pour une Commune Nouvelle ont démarré en 2018 dans nos deux villages sans pouvoir aboutir concrètement, le projet n'étant pas suffisamment avancé.

Un groupe pilote composé d'élus de chaque commune, a vu le jour. Ce groupe sera chargé d'aborder les différents aspects de ce qu'un rapprochement impliquerait : le territoire, les équipements, les ressources humaines, les finances, notre intégration dans la Communauté de Communes « Le Grésivaudan », en tenant particulièrement compte des paramètres sociaux et humains.

Le suivi de tous les points abordés sera également présenté aux habitants.

Un Projet pour le site du Grand Joly



Comme nous l'avons précisé lors de notre campagne, nous souhaitons repenser globalement l'aménagement du site du Grand Joly à la Perrière. Pour ce faire, le CM a voté mardi 14 février l'accord pour l'étude de programmation pour réhabiliter ce site ainsi que la demande de subvention que nous faisons au Grésivaudan pour la financer. Le coût de cette étude se situe aux alentours des 60 000€, financée à 50% par la communauté de communes avec peut-être un complément par le département.

Une équipe sera retenue à l'issue d'une procédure d'audition de plusieurs candidats, laquelle nous remettra un projet global, qui nous permettra d'avoir un diagnostic complet de l'état des deux bâtiments Grand Joly et Grande Maison, de préciser nos besoins : restaurant, 5 chambres d'hôtes, logement des gérants, une salle de réunion et festive d'une trentaine de personnes mise à disposition dans la journée et une salle de coworking... L'aléa ruissellement inscrit dans le Plan de Préventions des Risques qui touche une partie de la Grande Maison sera également étudié. Les études antérieures seront fournies au programmeur.

Une concertation avec les habitants fait évidemment partie du cahier de charges.

Notre choix pour une telle étude a été dicté par la complexité de l'opération, (bâtiments très vétustes, maison patrimoniale, coût important des travaux...). La prise en compte globale de la réhabilitation devrait permettre une optimisation des coûts et une planification pour faciliter autant que possible la poursuite de l'activité de restauration. Cette réhabilitation se fera sur plusieurs années.

Ce projet nécessitant un emprunt sera néanmoins largement subventionné. De plus, notre capacité d'emprunt sera à nouveau effective en 2024 après le solde des emprunts actuels.

Suite à l'étude, les travaux pourront commencer selon les devis et le planning proposés, mais ça c'est pour la suite de l'histoire....

Un mur de préau embelli, un cœur renové, des dons envoyés...

Employés communaux, bénévoles et élus ont profité des vacances d'hiver des enfants pour poursuivre des travaux dans la cour de l'école. Après le banc circulaire du maronnier, le mur du préau fait peau neuve ! En continuité et dans le style des structures existantes, un habillage en structure bois a pris forme ces derniers jours.

Entièrement réalisé avec des bois dits énergie, à savoir sapin ou épicéa, sortis l'an dernier de nos parcelles forestières nettoyées. Pour ce faire, quelques troncs avaient été sélectionnés, transportés en scierie pour être débités, puis stockés pour le séchage durant un an derrière l'église, et enfin rabotés dans nos Ateliers.

Ces travaux ont été entièrement réalisés par l'équipe communale afin d'offrir aux enfants de nos deux villages un lieu de récréation agréable et sécurisé.

Le marché du samedi, qui avec le temps s'étoffe, y trouvera lui aussi, avec ces nouveaux aménagements, un aspect encore plus convivial.



Pour encourager l'esprit du recyclage et du don, pour les enfants (et les parents !), que nous avons à CŒUR de promouvoir, nous avons cette semaine **déposé 200 kg de bouchons** plastique récoltés ces deux dernières années, au profit de l'association nationale de collecte et recyclage de bouchons et couvercles **Coeur2Bouchons**, Antenne de COGNIN 73. Cette association vient en aide aux personnes en situation de handicap grâce à la collecte des bouchons et couvercles en matière plastique. Depuis, notre cœur collecteur de vos bouchons a également été consolidé dans son grillage, la forte poussée du contenu l'ayant éprouvé.

Merci encore aux habitants, aux enfants et à leurs parents, et au rénovateur de cœur !



Ecole...

Inscription rentrée scolaire sept 2023 !

Les familles de Saint Agnès ayant un enfant né en 2020 ou non scolarisé et les familles nouvellement arrivées sur les deux villages seront invitées à procéder à l'inscription de leurs enfants entre le mois d'avril et le mois de mai 2023. Pour ce faire, vous pouvez d'ores et déjà passer en mairie aux heures d'ouvertures afin d'établir le certificat d'inscription : <https://sainte-agnes.fr/>, rubrique « école ».

Avec les pièces suivantes :

Copie du livret de famille.
Justificatifs de domicile au nom des deux parents.
Une adresse courriel et un contact téléphonique.
Carte d'identité.

L'école rencontre une artiste de Sainte Agnès !



Durant les vœux du Maire, a eu lieu le vernissage de cette exposition. Les enfants des écoles ont pu ensuite bénéficier d'une visite guidée par l'artiste. Nous leur laissons la parole :

Savez-vous qu'il y a une artiste à Sainte-Agnès ?

La connaissez-vous ? ou peut-être avez-vous pu admirer ses tableaux ?

Nous allons vous la faire découvrir ...

Christèle, la secrétaire de mairie à Sainte-Agnès, est peintre plasticienne.

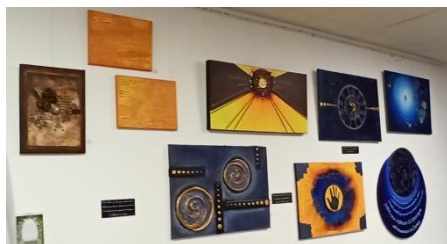
Elle utilise des peintures différentes selon ce qu'elle veut faire ressentir à l'œil, comme de la peinture qui gonfle...

Ses tableaux ne sont pas forcément réalisés en peinture mais il peut y avoir des montages, elle colle des objets, des fleurs, des bâtons, ... qu'elle trouve ou qu'elle transforme et assemble dans ses tableaux. Parfois on dirait des choses de la nature mais ce sont des choses

qu'elle a fabriquées : bâtons en colle, cailloux en mousse...

Elle ne donne jamais de nom à ses tableaux pour que chacun puisse laisser son imagination libre.

Ses œuvres ont presque toutes un ou plusieurs cercles. Quelques tableaux sont sur le thème de l'espace, d'autres sur l'eau, des vieux grimoires, des symboles Elle ne représente jamais du réel.



Le tableau qui a gagné le concours.

Elle ne prend pas de modèle mais elle utilise son imagination.

Elle se lève parfois la nuit pour noter ses idées parce qu'elle en a plein !

Les cadres de ses tableaux sont toujours ouverts.

Un de ses tableaux a gagné un concours « Au fil de l'eau » qui a eu lieu à Villard Bonnot.

Elle fait parfois des activités avec ses enfants.

Christèle nous a fait visiter son exposition et nous a donné plein d'explications. Elle a été très gentille.

On a beaucoup aimé ses tableaux qui sont très beaux. C'était super !

Merci Christèle !

Les élèves de CE1 et CE2

Jeunesse...

Le CMJ poursuit ses projets de prévention



Une date d'intervention du Conseil Municipal des jeunes, auprès des élèves de CM a été décidée sur une demi-journée. Nous rappelons qu'elle a pour but la prévention (harcèlement, utilisation des réseaux sociaux...) afin que leur accès au collège se déroule au mieux.

Un questionnaire a été diffusé auprès des enfants, des vidéos de sensibilisation ont été tournées et montées par les jeunes du CMJ et seront diffusées auprès des enfants pour encourager la réflexion et favoriser les échanges.

Cette intervention se poursuivra par une mise à disposition dans le temps, des membres du CMJ au service de ceux qui vont descendre dans la vallée. Cette permanence permettra aux plus jeunes de s'adresser à eux en cas de besoin.

Recherche animateurs Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs du Balcon de Belledonne recrute son équipe pour **les vacances de printemps**.

Rappel : du mardi 12 au vendredi 21/04 : **site de Saint-Mury-Monteymond** (possibilité covoiturage) capacités 50 places / avec navettes

Réunions de préparation : samedi 1er et 8/04 de 9h à 18h à Saint-Mury-Monteymond.

Travail de 8h à 18h + prévoir 2 réunions de régulation/rangement dans la semaine (lundi et vendredi jusqu'à 20h environ)

Pour postuler, merci d'envoyer un CV + Lettre motivation par mail : eruel@le-gresivaudan.fr

- vos disponibilités : même si vous n'êtes disponible que 3 jours dans la semaine ... également sur les réunions de préparation

- la tranche d'âge souhaitée

Nous recherchons prioritairement des animateurs BAFA ou équivalent, des stagiaires BAFA (à partir de 16 ans), puis des jeunes non-diplômés (à partir de 18 ans).

Nous recruterons au fur et à mesure des candidatures, l'objectif étant que l'équipe des vacances soit prête rapidement.

Salaire : SMIC Horaire

Les réunions de préparation sont rémunérées



Aménagement des berges du Vorz



Suite aux crues de 2005, des travaux ont été réalisés sur les berges du Vorz pour protéger le hameau de La Gorge. Aujourd'hui, ces aménagements, réalisés dans l'urgence, se sont fortement dégradés. Sous l'impulsion du

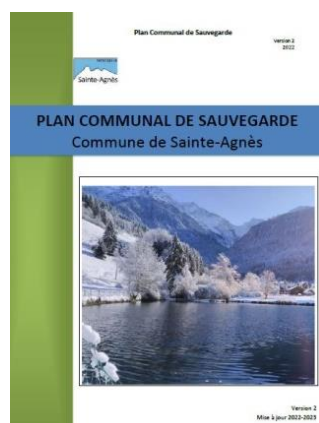
syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère (SYMBHI), de nouveaux travaux vont être réalisés pour diminuer le risque torrentiel, restaurer les fonctionnalités écologiques du torrent et valoriser l'intégration paysagère du Vorz.

Suites aux deux précédentes réunions publiques (janvier 2021 et avril 2022), une nouvelle rencontre a eu lieu avec les propriétaires riverains du Vorz, directement concernés par ces travaux. L'objectif de cette réunion était d'apporter des réponses aux questions soulevées lors de la précédente rencontre et de présenter les scénarios d'aménagement retenus.

Au cours de cette soirée, chaque participant a pu de nouveau s'exprimer de façon plénière puis au cours d'un atelier. Cet atelier organisé autour de trois tables a permis à chacun de mesurer l'emprise des aménagements sur ses parcelles.

Après consolidation de cet avant-projet, le deuxième semestre 2023 sera consacré à l'établissement des dossiers réglementaires.

Révision - Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde



Après plus de 2 ans de travail, le Plan Communal de Sauvegarde a été entièrement révisé et complété.

Cet outil s'inscrit dans le cadre des dispositifs de la Sécurité Civile et permet au Maire de pouvoir exercer son pouvoir de police en cas d'événements de sécurité civile en particulier dans la gestion des risques naturels, sanitaires ou technologiques.

L'objectif premier est la sauvegarde de la population.

Notre PCS recense 9 risques : risques météorologiques, crues torrentielles, mouvements de terrain, chutes de pierres et blocs, séismes, avalanches, feux de forêt, transport de matières dangereuses et attentats.

Pour chacun de ces risques, la conduite à tenir et les modalités de gestion ont été mises à jour : on y trouve les éléments nécessaires pour traiter la phase d'urgence, soutenir la population en post-urgence et l'accompagner lors du retour à la normale.

Une réunion publique sera organisée afin de présenter le dispositif. Nous envisageons évidemment de tester cette organisation.

Ca va composter !

DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS

Samedi 13 mai
de 9h à 12h30

SAINT AGNÈS
plateau sportif

GRATUIT

COMPOSTER
ON S'Y MET !



www.le-gresivaudan.fr

04 76 08 03 03

Inscription obligatoire pour
obtenir votre composteur



Distribution sur le plateau sportif le samedi 13 mai à Sainte Agnès.

L'échéance approche, d'ici fin 2023, les collectivités en charge de la gestion des déchets devront proposer à leurs habitants, qu'ils vivent en maison ou en appartement, une solution de tri à la source des biodéchets.

A vous de jouer mais pas de panique, la communauté de communes vous accompagne !

Vous vivez en maison avec jardin ? Le Grésivaudan vous offre un composteur gratuit. Pour cela il suffit de vous inscrire en ligne, à partir du 20 février, à l'une des 30 permanences de distribution.

Vous vivez en appartement ? Le Grésivaudan vous accompagne pour l'installation d'un site de compostage partagé. Il en existe déjà 70 sur le territoire et Le Grésivaudan s'est fixé comme objectif d'atteindre 300 sites. Pour les inscriptions aux permanences de distributions ou pour avoir plus d'informations sur la création d'un site de compostage partagé : <https://www.le-gresivaudan.fr>

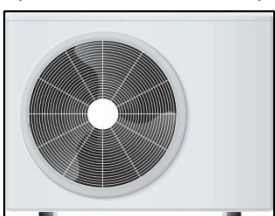
Des difficultés viennent de nous être signalées par des habitants pour créer leur compte. Après entretien avec le service déchets du Grésivaudan, ils engagent les habitants à les appeler directement au **04 76 08 03 03**

Ou Mail : soscompostage@le-gresivaudan.fr

Urbanisme :

Nous vous rappelons que certains travaux (agrandissement, modification d'aspect extérieur, ravalement de façade, bardage du pignon...), sont soumis à une autorisation d'urbanisme. Ce peut-être une déclaration préalable (DP) ou un permis de construire (PC). Ces demandes doivent être déposées en mairie ou par voie dématérialisée pour être instruites. Au cours de cette instruction, des pièces complémentaires peuvent vous être demandées. Si votre projet est accepté, vous pourrez commencer les travaux (Attention à respecter également les affichages réglementaires sur votre terrain). Avant tout projet, nous vous encourageons vivement à consulter le PLU disponible en mairie et en ligne (<http://www.sainte-agnes.fr/index.php/documents-techniques>).

Vos élus sont également disponibles pour vous aider à identifier les dispositions applicables à la zone sur laquelle se situe votre projet.



L'installation de **pompe à chaleur** est soumise à **déclaration préalable de travaux** (modification de façade + risque de nuisances sonores pour le voisinage). Certaines règles doivent être respectées pour éviter ces **risques de nuisance** (emplacement, orientation et autres...). Voir la réglementation du PLU.

Demande préalable défavorable

- DP 038 350 23 20001- COLLOMB-REY Alain - Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment existant
- DP 038 350 22 20015- GOMES José - Mise en place d'une clôture avec portail coulissant

Permis de construire favorable

- PC 038 350 22 10001- BOUSSANT-ROUX Julien - parcelle A 795 – construction d'un hangar de stockage de matériel agricole

Permis de construire défavorable

- PC 038 350 21 10003 M 03 – DELACOURT Stéphane - parcelle C 1465 – construction d'une maison individuelle

Certificat d'urbanisme d'information

- CU 038 350 23 20001 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle B 450 – Fontaine Eynard
- CU 038 350 23 20002 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle A 220 – Mas de Côte Genièvre
- CU 038 350 23 20003 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle B 728 – Les Grands Prés/les Combes
- CU 038 350 23 20004 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle B 354 – Grand Chavon / Revevretaz
- CU 038 350 23 20005 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle B 185 – le Mollard
- CU 038 350 23 20006 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle A 280 – Mas de Côte Genièvre
- CU 038 350 23 20007 - SCP DUBOIS ET GLAIZE – parcelle B 688 et B 230 – le Mollard

Nous vous rappelons que vous pouvez également retrouver tous les actes depuis 2020 sur le site <https://sainte-agnes.fr/>

Conseil municipal et Délibérations :

Lors du conseil municipal du 26 janvier de nouveaux habitants étaient dans le public. Sur leur proposition, nous avons décidé d'avertir toute la population par mail-liste des prochains conseils municipaux, en plus de l'information déjà présente sur le site de la commune.

Toutes les délibérations du Conseil Municipal sont en format original et téléchargeable sur le site <https://sainte-agnes.fr/>, rubrique « délibérations ».

Offre d'emploi Saint Mury

La mairie recrute une personne pour effectuer 2 heures de ménage le soir à partir de 17h30/18h lors des vacances scolaires du mois d'avril du mardi 11 au vendredi 21 Avril 2023 inclus après le centre de loisirs du Balcon de Belledonne à l'école maternelle « Les Eterlous » de Saint Mury Monteymond.

Toutes les candidatures sont les bienvenues.

Vous pouvez nous joindre pour plus de renseignements au 04 76 71 43 92 ou déposer votre candidature sur le mail de la mairie :

mairiestmury-monteymond@wanadoo.fr

Tondeuse, tronçonneuse, bricolage...

Les mouvements et bruits de la campagne font partie de nos vies quotidiennes, à chaque période de l'année. Les activités agricoles, les travaux chez chacun d'entre nous peuvent générer des nuisances sonores.

Nous demandons à chacun d'entre nous de faire preuve d'intelligence collective pour apprécier le désagrément que cela peut provoquer dans votre voisinage. Pour des travaux ponctuels qui peuvent dépasser les heures légales (ci-dessous), prévenir ses voisins reste le meilleur moyen pour éviter des malentendus et de potentiels conflits.

- en semaine de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Les sapeurs pompiers du Vorz vous remercient pour votre accueil à domicile et votre présence à la Sainte Barbe !

Nous remercions l'ensemble de la population pour son accueil et sa générosité lors de la distribution de nos calendriers.

Nous vous sommes également reconnaissants d'avoir été présents lors de notre Sainte Barbe du 11 Février dernier. En effet Sainte Barbe est la Sainte patronne des sapeurs-pompiers, notre protectrice. Elle est annuellement fêtée dans chacune des casernes. Elle regroupe :

- Les sapeurs-pompiers de la caserne et du groupement territorial ainsi que les représentants du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère,
- Les sapeurs-pompiers retraités de nos communes dont 2 font partie de la Réserve Citoyenne des Sapeurs-Pompiers,
- Les représentants de la Gendarmerie, complémentaire à notre action et donc présente sur nos interventions,
- Les élus des communes couvertes en 1^{er} appel, étaient présents, les maires et conseillers des 4 communes de notre territoire, Sainte Agnès, Saint Mury Monteymond, La Combe et Saint Jean le Vieux, la conseillère départementale Annick Guichard, et le sénateur Michel Savin.
- La presse locale,
- Et la population qui a bien voulu participer.



La Sainte Barbe est toujours un moment de convivialité et de festivités où les sapeurs-pompiers, dans la caserne, sont mis à l'honneur pour leur engagement, où sont remis les diplômes et médailles de l'année écoulée, où les élus discourent et rappellent leur besoin d'un secours de proximité de qualité et aux valeurs portées par l'institution. Des discours toujours régénérants et parfois même émouvants dans l'attachement proclamé.

Le tout s'est terminé autour d'un verre de l'amitié offert par les sapeurs-pompiers dans la salle des fêtes de Saint Mury mise à disposition par la commune.

Encore un grand merci pour votre soutien et au plaisir de vous retrouver pour des événements heureux.

Christelle Georges, Présidente

Amicale des Pompiers des 3 Pics de Belledonne.



Vie associative

Comment les subventions sont-elles attribuées aux associations ?

Pour être étudiées, les demandes doivent être accompagnées du cerfa N°12156*06

Une notice n° 51781#04 est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1271>

En 2023, l'attribution se fera lors de la réunion de la commission lien social du 7 mars.

Seules les associations dûment déclarées à la préfecture, ayant tenu leur assemblée générale et ayant eu une activité en lien avec leurs statuts en 2022 peuvent prétendre à une subvention. Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée.

Si tu as une place pour nous...

L'Association **Un Toit en Belledonne** crée en 2020 accueille des migrants demandeurs d'asile sur les communes du balcon de Belledonne dans leur démarche d'intégration.

Les actions :

- Les sortir de la rue
- Leur trouver un hébergement dans les familles en accueil tournant
- Les aider dans leurs démarches administratives
- Favoriser leur insertion par l'apprentissage et la formation
- Apporter un soutien et leur faire découvrir notre culture

Vous pouvez adhérer, donnez de votre temps, participez à l'accueil en famille

Nos communes Sainte Agnès et Saint Mury pourraient constituer un collectif pour rejoindre ceux de Laval, Theys et Tencin

Site web : un-toit-en-belledonne.com

Pour participer à la création d'un collectif de nos villages contactez Anny Mouthier Loyrion annymloyrion@mailo.fr

A.C.T.E.S, Animations, Culture, Traditions, Environnement sur Sainte Agnès et Saint Mury.

Depuis de nombreuses années, cette association s'est spécialisée dans les rencontres intergénérationnelles avec les élèves de CM1 et CM2 et des Résistants ou Amis de la Résistance. Elle a accueilli en 2020 « Au Fil du Temps » qui travaille beaucoup sur le Patrimoine.

Pour nous joindre : Michel Vallon ou Martine Lamour.



Le 15 janvier dernier, ce fut une joyeuse fête en compagnie d'**Abou Bamba**. Moment chaleureux partagé entre contes et danses avec Marie et Yasmina qui ont accompagné petits et grands sur des rythmes africains.

Beaucoup de reines et de rois ont été couronnés autour de la traditionnelle galette préparée par le Grand Joly.



La MJC et les communes de Ste Agnès, St Mury et La Combe de Lancey accueillent en résidence la Compagnie des Mangeurs d'Etoiles. Désireuse de rencontrer des habitants dans le cadre de sa prochaine création, la compagnie résidera quelques jours entre Sainte Agnès, Saint Mury et La Combe de Lancey.

Tout commencera le **samedi 18 mars sur le marché de Ste Agnès**. A compter de 10h, venez faire la connaissance de la troupe autour de leur « auto tamponneuse ».

Le soir, à 20h, nous les retrouverons salle Dupanloup à La Combe de Lancey. Dans le cadre de la programmation hors les murs de l'Espace Aragon, la Cie présentera



Les Mangeurs d'Etoiles font leur cinéma !

« Cavale » et autres formes courtes (ciné-concert, théâtre, documentaire)

Au lendemain de cette soirée, la compagnie s'installera dans la **salle du presbytère à Ste Agnès du lundi 20 au jeudi 23 mars** et passera à l'**Amap le mardi 21**. Leur souhait est de pouvoir échanger avec vous. Alors, visites, apéros, invitations chez vous, autant de moments à organiser si vous le souhaitez !



Puis, la MJC aura le plaisir d'accueillir la **Cie Turak Théâtre** en résidence à St Mury du 3 au 8 juillet. C'est un projet qui nous tient vraiment à cœur, car seront associées à cet événement **les écoles de Ste Agnès et de St Mury**. En effet, début avril, Emili Hufnagel du Turak viendra une demi-journée dans chacune des écoles avec son « personnage » et un musicien. Ce sera le début de l'histoire à construire ensemble !

Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure, car la semaine de juillet sera très festive avec bien entendu notre rendez-vous **TROCK'n MUSIC le 5 juillet !**

Dès à présent, réservez la date du samedi 1^{er} avril pour la prochaine soirée JEUX DE SOCIETE avec, selon la météo, « soupes » ou « salades » ???



L'APESAM vous donne RDV !

Après le beau succès du marché de Noël, l'APESAM vous propose deux nouvelles dates de festivités !

Le 1^{er} avril à 15h pour le **CARNAVAL DES ENFANTS**. Au programme, défilé entre l'école maternelle de St Mury et l'étang de Ste Agnès. M. Carnaval, construit par les enfants de la garderie, y sera alors célébré et un goûter sera proposé à tous les participants.

Le 13 mai dès 9h pour **LE MARCHE AUX FLEURS ET SA BROCANTE** par les habitants des deux villages, dans la cour de l'école de St Mury.

Toutes les précisions arrivent dans les semaines à venir, mais d'ici là, notez les dates dans vos agendas !

Nous rappelons que l'APESAM, c'est aussi la garderie qui accueille les enfants de maternelle et primaire, tous les jours (sauf mercredi et vacances scolaires!), de 7h10 à 8h40 le matin, et de 16h à 19h le soir, dans les locaux de l'école de Saint Mury. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez l'APESAM (apesam2@gmail.com).



Pour la 2^{ème} année consécutive, la bibliothèque propose aux élèves des écoles de St Mury et Sainte Agnès de participer à la **fête du court métrage en bibliothèques** qui aura lieu du 15 au 21 mars.

Cette année les élèves verront, en fonction de leur âge :

⇒ Pour les 3/5 ans : **"Jouons ensemble!"** À travers les films de ce programme on découvre les peurs enfantines, le pouvoir de l'imagination et la force des plus petits à se sortir de toutes les situations.

⇒ Pour les 5/7 ans : **"Promenons-nous dans les bois"** Voilà une invitation qui recentre les spectateurs vers cet écosystème essentiel de notre planète : la forêt. Un milieu fondateur de nos existences, de nos modes de vie ainsi qu'un vecteur d'enrichissement de notre imaginaire.

⇒ Pour les 5/7 ans : **"A chacun sa maison"** Un toit, un abri, une maison... Aujourd'hui encore, chacun espère bénéficier de cette chance : posséder un lieu qu'il mettra à sa main et qui sera la trace évolutive de ce qu'il est et de ce qu'il voudrait être. Mais parfois, avoir un toit au-dessus de soi est hélas devenu un luxe.

Il s'agit d'un événement national sur inscription et gratuit pour tous.

www.lafeteducourt.com

Pour l'équipe des bénévoles
Bibliothèque de Ste Agnès - St Mury Monteymond

Ouverture au public :

Mercredi : 16h45 - 18h45

Samedi : 10h - 12h30

Vacances scolaires : Samedi : 10h - 12h30

Portail des bibliothèques du Grésivaudan

Une proposition de Passeurs de Mémoires et Théâtre au village

Un ciel rempli d'oiseaux

Antoine Choplin
- la Fosse aux ours, 2021-



Samedi 4 Mars 2023 à 20h30

BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-AGNÈS
ET SAINT-MURY-MONTEYMOND

Mise en scène: Dominique Lurcel
Jeu : Juliette Savioz
Lumière: Guislaine Rigollet

ENTRÉE LIBRE
salle de l'ancien presbytère
pl. de l'église 38190 Ste Agnès

La croix de Sainte Agnès tombée une deuxième fois !



L'origine de son installation remonte à l'après-guerre de 14 - 18. Elle a été érigée en mémoire des combattants morts pour la France.

Tombée une première fois après 90 ans de service, la croix a été reconstruite fin 2013. Dans la nuit du 6 au 7 janvier 2023 un orage a eu raison de ce nouvel édifice. L'élan de quelques bénévoles et donateurs devrait rapidement permettre la construction d'une nouvelle croix.

Le site est actuellement sécurisé par une délimitation en rubalise.

Offre d'emploi Auberge du Grand Joly

Contrat à mi-temps, possibilité d'évolution

Vendredi, samedi, Dimanche, lundi

Poste à pourvoir début Mai 2023

Description des tâches à effectuer et réparties sur les journées de travail :

- Nettoyage des chambres d'hôtes (remise à blanc, lingerie) ;
- Mise en place de la salle ;
- Dressage des entrées et/ou des desserts
- Service
- Plonge

Poste nourri, personne motivée, sérieuse, avec ou sans expérience. Travail au sein d'une équipe familiale.

Salaire à négocier sur place.

Vous pouvez nous joindre par téléphone 04.76.90.22.51 ou 06.78.77.02.77 ou vous pouvez venir déposer un CV.

Les restaurants et producteurs

L'Auberge du Grand Joly, 04 76 90 22 51

<https://www.facebook.com/aubergedugrangjoly/>

La Taverne des Mouilles 04 76 45 25 76,

<https://au-goupil-saint-agnes.eatbu.com/?lang=fr>

Brasserie des Balcons, Antoine Bachimon, Commandes et dépôts au Grand Joly :

contact.brasseriendesbalcons@gmail.com

Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant, 06 86 64 22 83

<https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/>

NAISSANCES :

- Syana ROSSET-BOULON (la Ville)

le 01/01/2023

- Marius BERSINGER-NELOU (La Gorge)

le 22/02/2023

DECES

- Lucette CHARREL (La Faure)

le 21/12/2022

PACS

- Léo AHACHE et Lise VEREECQUE

le 27/12/2022

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rdv

Accueil téléphonique :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mercredi 8h30 à 12h30, Vendredi de 9h à 11h

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr

Relief – Directeur de publication : Richard Latarge